



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-JOSEPH-DE-SOREL

**Communiqué spécial relatif à la procédure de consultation des personnes intéressées
à s'exprimer par écrit à l'égard d'une demande de dérogation mineure**

AVIS PUBLIC
DÉROGATION MINEURE

Assemblée régulière du 16 novembre 2020

AVIS PUBLIC est donné que la séance ordinaire du Conseil municipal de Saint-Joseph-de-Sorel du 16 novembre 2020 à 19h00 sera exceptionnellement tenue à huis clos, tel qu'autorisé par arrêté de la Ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Lors de cette séance, le Conseil municipal étudiera une demande de dérogation mineure. Afin de permettre à toute personne intéressée de s'exprimer à l'égard de cette demande, la Ville met en place la procédure suivante :

- Toute personne intéressée devra transmettre ses commentaires écrits relativement à cette demande par courriel à l'adresse électronique ville@vsjs.ca, et/ou par courrier au 700, rue Montcalm, Saint-Joseph-de-Sorel, Québec J3R 1C9, et ce, au plus tard le 16 novembre 2020 à 16h30.
- L'inspecteur en bâtiment et en environnement fera la lecture aux membres du Conseil de chacun des commentaires reçus avant la prise de décision concernant la demande de dérogation mineure.

La demande de dérogation mineure qui sera étudiée lors de la séance ordinaire du 16 novembre 2020 est plus amplement décrite ci-dessous.

Nature et effet

Ladite demande de dérogation mineure a pour effet de réduire la somme des deux marges latérales de l'habitation à 2,52 mètres (8,27 pieds). En vertu du règlement de zonage numéro 192, la somme minimale des deux marges latérales de toute habitation unifamiliale isolée est de 3,2 mètres (10,5 pieds).

Identification du site concerné

La propriété affectée par cette demande est située au 20, rue Vézina et est formée par les lots 2 931 784 et 3 437 512 du Cadastre du Québec.

Le présent avis est donné conformément à l'article 145.6 de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.A.U.)

Donné à Saint-Joseph-de-Sorel, ce 21^e jour du mois d'octobre 2020.

**Le Directeur général et
Secrétaire-trésorier**

Martin Valois, cpa, ca, oma